

DIU MÉDECINE DE RÉÉDUCATION

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	2 ans
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓



L'objectif de ce DIU est de donner une formation académique de base en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) à des médecins non spécialistes en MPR.

Compétences développées

Ce diplôme propose une formation théorique sur deux ans et des stages pratiques (4 stages de 15 jours en deux ans) dans des services de MPR ayant une capacité de formation reconnue.

Le but est de permettre aux stagiaires d'acquérir la capacité de prendre en charge en milieu institutionnel des patients adressés à la sortie de services de soins aigus, et d'encadrer des équipes pluridisciplinaires de rééducation.

Publics visés :

Ce DIU s'adresse à des professionnels ayant déjà une pratique de la Médecine de Rééducation en institution (service de MPR, de SS gériatriques ou autres).

Conditions d'admission

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier (lettre de motivation, CV et copie des diplômes) et sous réserve de la validation de l'examen probatoire qui a lieu fin septembre.

Nombre d'inscrits souhaités par année : 10 à 15 stagiaires pour l'UVSQ

Candidatures :

Vous devez déposer un dossier via l'application de candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

Période d'ouverture de la plateforme e-candidat : **Du 01/03/2026 au 15/09/2026**

Période d'étude des candidatures : **De juillet à septembre 2026.**

> accéder à la plateforme e-candidat

> Mode d'emploi eCandidat

Formation(s) requise(s)

Sont admis à s'inscrire, les médecins, titulaires du doctorat en médecine, non spécialistes en MPR, justifiant d'au moins de 2 ans dans un exercice professionnel - déjà en activité dans des structures de MPR - ou souhaitant intégrer des structures ayant des activités de MPR.

Inscription

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature, la procédure d'inscription vous sera envoyé par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2025-2026 :

- Financé par un tiers (FC) : 800€

- Non financé (FC) : 800€

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI) :

178 € pour l'année universitaire 2025-2026 fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année.

Inscription suite

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète avant le début des cours.

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.

Contenu de la formation

Période de la formation : De novembre de l'année N à juin de l'année N+2

Durée de la formation : 2 ans

Programme de l'enseignement théorique (Séminaires interrégionaux et nationaux)

1ère année : Objectifs et méthodologies de la Médecine Physique et de Réadaptation, Mécanismes de développement des handicaps. Bilans articulaires, musculaires, des sensibilités, des fonctions cognitives, des conduites comportementales, échelles de mesure. Moyens thérapeutiques : kinésithérapie, ergothérapie, physiothérapie, orthophonie. Appareillages et aides techniques. Réinsertions des personnes handicapées, structures sanitaires et médico-sociales, maintien à domicile.

2ème année : Déficiences et incapacités d'origine neurologique, ostéo-articulaire, cardio-vasculaire et respiratoire, déficiences et incapacités propres à l'enfant et aux personnes âgées.

Contrôle de connaissances

- » Assiduité obligatoire aux modules de formation
- » avoir satisfait aux conditions de stage
- » l'examen de fin de première année consiste en une épreuve écrite. Une note supérieure ou égale à 10/20 est nécessaire pour l'admission en deuxième année.
- » L'examen de fin de deuxième année consiste en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Stages

Enseignement pratique (stages cliniques dans des structures de MPR).

Les stages cliniques sont d'une durée minimum de 2 fois 15 jours consécutifs par année universitaire.

Perspectives professionnelles

Ce DIU a pour objectif de répondre à des besoins de santé publique définis par les SROSS qui ont institutionnalisé des filières impliquant la médecine physique et de réadaptation au sein des soins de suite et de réadaptation, jusqu'aux actions de réinsertion à domicile autour des structures médico-sociales.

Adresses et coordonnées

Directeur d'enseignement :

Professeur François GENET

Service de MPR

CHU Raymond Poincaré
104 Bld Raymond Poincaré
92380 Garches
Tel : 01 47 10 70 68
Fax : 01 47 10 70 73
francois.genet@aphp.fr

Assistante médico-administrative :

Madame Miguelle Maximin
Service de MPR
CHU Raymond Poincaré
104 Bld Raymond Poincaré
92380 Garches
Tel : 01 47 10 70 68
Fax : 01 47 10 70 73
miguelle.maximin@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toute question concernant votre inscription administrative à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, contactez :
philippe.canes@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la **formation concernée** et éventuellement **votre numéro étudiant**.